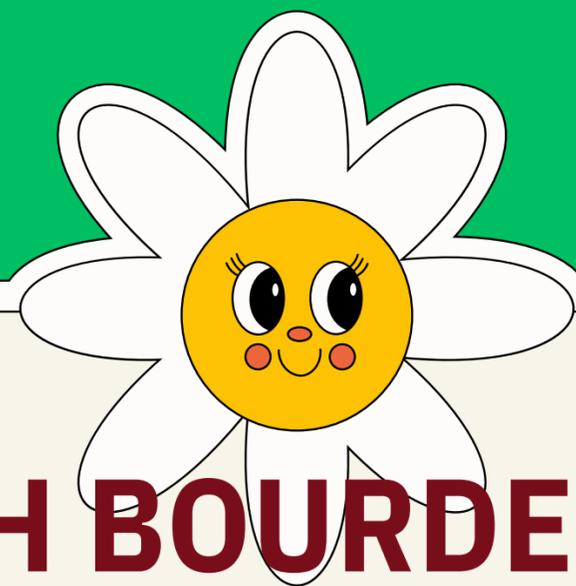


Printemps 2024



ALSH BOURDEAUX

4/12 ANS

Du 15 Avril au 26 Avril 2024

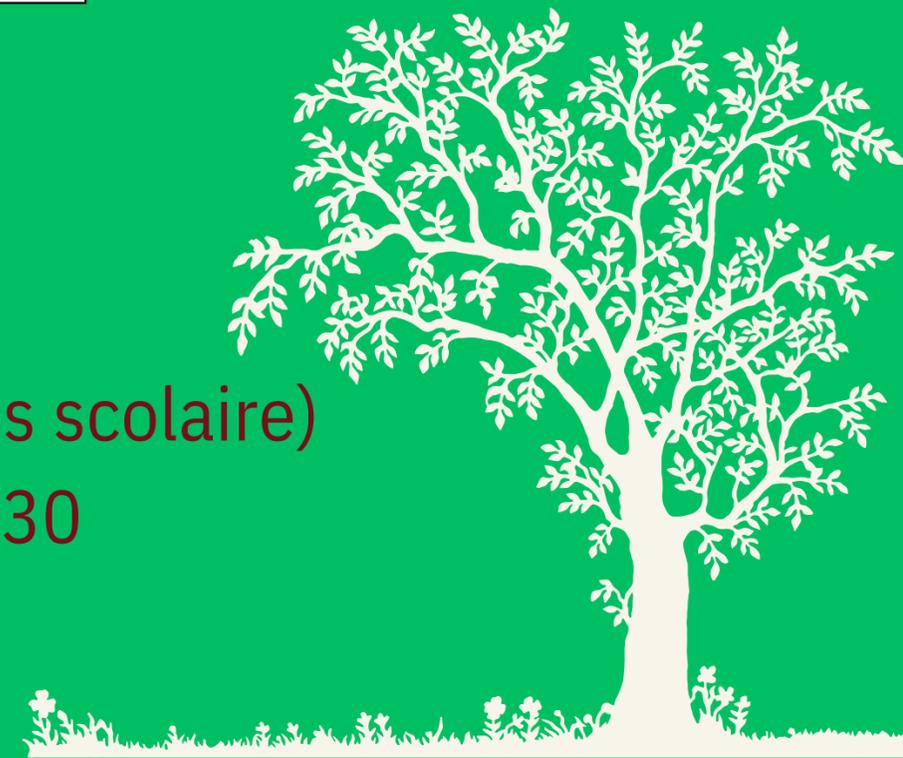
Contact : Clémence DENIS 06 31 48 43 24

Courriel : alshbourdeaux@ccdb26.fr

Joignable : Les mardis et jeudis de 9h à 16h. (hors vacances scolaire)

Du lundi au vendredi de 8h à 8h30 et de 17h à 17h30

(pendant les vacances scolaire)



Tarifs 2024 (les bons caf/msa restent à déduire)

quotients Familiaux	De 0 à 565€	De 566 à 900€	De 901 à 1200 €	Au-delà de 1201 €
Tarifs a la semaine	52 €	58 €	63 €	68 €
-10 % à partir du 2ème enfant	47 €	53 €	57 €	61 €

Horaires pour amener et récupérer vos enfants

*Le matin de 8h30 à 9h30
Le soir de 17h à 17h30*

(Merci de respecter les horaires)

Dans mon sac, je prévois :



- Une gourde d'eau
- Une tenue adaptée à la météo
- Un change (merci de veuillez à marquer le nom des enfants)



Prévoir des tenues à salir pour tout le séjour !

Merci

Des changements peuvent intervenir dans le planning d'activités en fonction de la météo, de l'organisation ou des désirs des enfants.

Du Lundi 15 Avril au Vendredi 19 Avril

Voyage, voyage !

Cette semaine, on décolle grâce à la poésie et aux chants des oiseaux !

Cindy Lo, artiste plasticienne, nous rend visite pour mener un atelier sur le thème des oiseaux,

en partenariat avec la matériauthèque de "la Main heureuse" et la Bizz'art nomade.

Nous fabriquerons des décors, des mobiles qui voyageront à l'Oasis de la Bizz'art puis à la ferme Saint Pol pour enfin revenir à l'ALSH de Bourdeaux après ces migrations.

Et pour continuer à suivre le vol des oiseaux, nous allons à l'habituelle forêt de Truinas toute une journée.

Du Lundi 22 Avril au Vendredi 26 Avril

Jeux de Plein Air

Cette semaine, on joue dehors ! Mais surtout, on découvre de nouveaux jeux à faire dehors !

On en fabrique même avec la venue de Karen Arnaud de l'Association "Tours de jeux" basée à Bourdeaux.

On va devoir retrousser nos manches pour construire un jeu de société bien connu de tous en mode grandeur nature.

On profite de l'arrivée du Printemps pour découvrir le village de Bourdeaux sous un autre jour... Eh oui, une rando-quizz, disponible sur le site internet de la mairie de Bourdeaux, nous indique une super balade à travers chemins, bois et clairières... Alors, on prend notre pique-nique et on va flâner à la journée dans le paysage Bourdelois.

___ Étape 1 : Si votre enfant est déjà venu à l'accueil de loisirs de Bourdeaux, passez directement à l'étape 2.

Pour une première inscription :

téléchargez le dossier 1ère inscription sur le site internet de la communauté de communes et envoyez le dès maintenant, par courrier ou par mail avec la photocopie des vaccins de votre enfant.

Étape 2 : envoyez votre demande par mail à compter du :

Mercredi 27 Mars 2024 à partir de 19h00 à

bdx.printemps2024@orange.fr

(Attention avant la date et l'horaire indiqués le mail ne sera pas pris en compte)

Dans le mail **vous devez nous informer impérativement** (en cas de manquement l'inscription passera en liste d'attente)

- Du nom et de la date de naissance du ou des enfants
- Du nom et du téléphone du ou des responsables
- De votre commune de résidence
- Semaines souhaités
- Le justificatif des bons vacances et du quotient familial 2024
- Régimes alimentaires, allergies et informations importantes

Vous recevrez un accusé de réception automatique qui ne valide pas l'inscription : c'est notre réponse avec la facture qui atteste l'inscription.

___ Étape 3 : A partir du **jeudi 28 Mars 2024 au soir**, vous recevrez un mail avec la facture qui validera votre inscription. Quand la facture est éditée, elle est due. S'il n'y a pas de place pour votre enfant, vous serez informé dès ce jour. Sans nouvelles de notre part, appelez au 06.31.48.43.24.

Étape 4 : Vous devrez envoyer **avant le Mardi 9 Avril 2024 le paiement** de votre facture (toute inscription non payé sera automatiquement mise en liste d'attente) ainsi que la fiche sanitaire de liaison pour l'année 2023-2024 téléchargeable sur le site de la communauté de communes. L'annulation de la semaine sans justificatif entrainera la facturation à prix coutant. Une absence d'une ou plusieurs journées pour convenance personnelle sans justificatif sera facturée. Si une absence justifiée a lieu en cours de semaine, seul les jours réels d'absences seront déduits aux tarifs « accueil de loisirs à la journée » sous forme d'avoir. Aucun remboursement possible.

Pour les enfants extérieurs à la communauté de communes (maison secondaire comprise) ou en vacances chez un membre de leur famille, inscrivez vous sur la liste d'attente par mail.

Réponse le Mardi 9 Avril 2024.